



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/06/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 juin 2009
D - 20090349

Aujourd'hui Lundi 22 juin Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 15 H 20 à 16 H 50 et de 18H à 18 H 25)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*préside la séance de 15 h 20 à 16 h 50 et de 18 h à 18 h 25*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Chafika SAILOUD,

***Aménagement de jardins partagés au parc rivière.
Autorisation. Signature.***

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après 4 ans de fonctionnement, la Maison du Jardinier, située au cœur du Parc Rivière et fondée sur l'éducation au jardinage durable des publics adultes ou scolaires, reçoit annuellement plus de 4000 visiteurs.

Considérant la nécessité de renforcer le lien social au travers de projets favorisant la prise en compte de l'environnement et celle de lutter contre les exclusions sociales, en particulier des personnes à mobilité réduite, déficientes visuelles ou non-voyantes, il est envisagé l'aménagement d'un jardin partagé jouxtant la Maison du Jardinier.

Ce jardin pourra être animé, dans un premier temps, par l'animateur de la Maison du Jardinier. Il comprendra, outre des plates bandes cultivables au sol, des plates bandes en hauteur (personnes âgées) et d'autres qui seraient conçues avec et pour les personnes handicapées à mobilité réduite et les personnes déficientes visuelles ou non-voyantes. Une deuxième partie pourrait être laissée libre et ferait l'objet d'aménagements ultérieurs à l'issue d'un travail de concertation. Enfin dans un but éducatif, une partie sera réservée à l'expression de la biodiversité avec, notamment, des zones humides.

Le jardin partagé de Rivière sera bien entendu géré de manière écologique (récupération d'eau pluviale, compostage, pas de produit chimique, etc.).

Ce projet s'intègre donc parfaitement dans le fonctionnement de la Maison du jardinier dont il constituera la dernière tranche. Enfin, il se situe au cœur des préoccupations de notre Agenda 21 tant sur le plan environnemental que sur le plan social.

Les travaux d'aménagement pourraient être entrepris au deuxième semestre par la Direction des Parcs et Jardins pour un coût estimé à environ 60 000 €.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à engager les frais liés à l'aménagement de cet espace sur le site du Parc Rivière ;
- Permettre à la Direction des Parcs et Jardins de mener ce projet à terme au profit des bordelais.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 juin 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Anne WALRYCK
Adjoint au Maire**